

Atelier régional consacré au développement de l'écotourisme dans les aires protégées des Guyanes

Bigi Pan, Nieuw Nickerie, Suriname

19-21 novembre 2019



Renforcer le réseau des aires protégées du plateau des Guyanes et leurs contributions à un développement durable et respectueux des cultures, des valeurs et des modes de vie

Table des matières

Objectifs.....	3
Actions prévues.....	3
Atelier régional consacré au développement de l'écotourisme dans les aires protégées des Guyanes	4
Objectifs.....	4
Résultats	5
1^{er} jour – 19 novembre 2019.....	10
Lancement de l'atelier	10
Perspectives par pays	11
Intégration de l'écotourisme dans les politiques et les pratiques liées aux aires protégées.....	12
Partage d'expériences sur la façon dont l'écotourisme dans les aires protégées peut contribuer à créer des moyens de subsistance durables pour les communautés locales	14
2^e jour – 20 novembre 2019.....	19
Table ronde sur la façon de répondre au besoin en opérateurs plus qualifiés dans le domaine du tourisme de manière compatible avec la conservation durable	20
Impacts des incursions légales et illégales sur l'écotourisme	25
Solutions aux défis rencontrés dans le cadre du développement de l'écotourisme	27
3^e jour – 21 novembre 2019.....	28
Table ronde sur la façon d'améliorer la portée du tourisme et d'explorer d'autres formes de tourisme dans et autour des aires protégées	29
Discussion de groupe sur le partenariat pour le développement durable du tourisme dans les aires protégées et l'élaboration de plans d'affaires axés sur l'écotourisme pour les aires protégées.....	30
Présentation de vidéos	32
Observations finales	34
Programme de l'événement	35
Trombinoscope.....	39
Liste des participants	42

RENFORESAP en bref

Le projet RENFORESAP sur le thème « Renforcer le réseau des aires protégées du plateau des Guyanes et leurs contributions à un développement durable et respectueux des cultures, des valeurs et des modes de vie » est une approche multi-partenaire transnationale portée par les gestionnaires d'aires protégées du Suriname, du Guyana et de la Guyane.

Le projet rassemble les différents gestionnaires des aires protégées de la région et est mis en œuvre par le Parc amazonien de Guyane (Guyane), la Commission des aires protégées (Guyana) ainsi que le Ministère du développement régional et le Ministère de la planification spatiale et de la gestion des ressources terrestres et forestières (Suriname).

Il est financé à hauteur de 74 % par le programme de coopération Interreg Amazonie (PCIA) qui participe au développement intégré de la Guyane et de ses territoires voisins du plateau des Guyanes, à savoir le Suriname, le Guyana, l'Amapá, le Pará et l'Amazonas. Les autres financements proviennent de : l'Agence Française de Développement (AFD) qui est une institution financière publique inclusive, la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL), acteur majeur de l'État en Guyane et le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM), qui promeut la protection de l'environnement mondial dans les pays en développement.

Objectifs

Le projet s'étend sur trois ans (2018-2020) et vise à renforcer la résilience de la forêt et les moyens de subsistance de la population locale dans un contexte d'impacts croissants du changement global sur les écosystèmes du plateau des Guyanes. Son objectif général est de renforcer la capacité des aires protégées à répondre aux défis communs qu'elles rencontrent.

Actions prévues

Les actions spécifiques pour parvenir à ces objectifs résident dans l'organisation de trois ateliers régionaux rassemblant les gestionnaires d'aires protégées, la production de quatre synthèses thématiques participatives sur les meilleures approches d'appui au développement local dans les zones isolées, en particulier par le développement de l'écotourisme, la science participative pour la gestion durable des ressources naturelles en milieu amazonien, les stratégies de lutte contre les menaces liées à l'orpaillage illégal, et la transmission des patrimoines culturels vivants.

Atelier régional consacré au développement de l'écotourisme dans les aires protégées des Guyanes



Le 2^e atelier régional s'est tenu du 19 au 22 novembre 2019 à Bigi Pan, Nieuw Nickerie, Suriname pour discuter et atteindre des objectifs spécifiques sur le thème « Développement de l'écotourisme dans les aires protégées des Guyanes ».

L'Union mondiale pour la nature définit l'écotourisme de la façon suivante : « Voyages et visites respectueux de l'environnement dans des aires naturelles relativement intactes en vue de profiter de la nature et de l'étudier (ainsi que les caractéristiques culturelles connexes - passées et présentes), qui promeuvent la conservation, dont les incidences sont minimales et qui permettent une participation socio-économique bénéfique des populations locales »¹.

Objectifs

L'objectif de l'atelier était d'améliorer la gestion des aires protégées grâce au partage des meilleures pratiques et des expériences entre les différentes parties prenantes et les communautés. Cinquante-cinq (55) participants du Guyana, du Suriname, du Pérou, de la Colombie et de la Guyane française ont partagé leurs expériences en matière d'écotourisme dans les aires naturelles protégées. Ces échanges ont révélé les forces et les faiblesses, les opportunités et les menaces liées au développement de l'écotourisme dans les aires protégées.

La participation à cet atelier de deux experts du Pérou et de Colombie a été rendue possible grâce au partenariat entre RENFORESAP et l'équipe IAPA, de REDPARQUES Amazon Vision.

¹ Ecotourism: Principles, Practices & Policies for Sustainability. UNEP 2002 de <http://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/9045/-Ecotourism>



Premier jour de l'atelier, allocution de bienvenue

Résultats

Les séances de travail ont permis de définir les différents enjeux auxquels fait face chaque territoire et les discussions de groupe ont permis d'identifier les différentes opportunités de collaboration.

Afin d'atteindre les objectifs de ce 2^e atelier régional au Suriname, des études de cas et des pratiques ont été présentées par les 5 pays participants et 3 groupes de discussion ont été mis en place. Au programme : écotourisme communautaire, défis liés à l'enclavement des territoires et opportunités de partenariats et de réseautage. Ces groupes ont pu mener une discussion commune en ayant conscience des contraintes législatives et organisationnelles de leurs pays. Trois groupes de discussion se sont également penchés sur la nécessité d'une formation continue et d'une professionnalisation des acteurs du tourisme dans les aires protégées, sur les impacts des activités légales et illégales, sur l'exploration d'autres formes de tourisme dans et autour des aires protégées du plateau des Guyanes, sur le développement de formes innovantes d'écotourisme, ainsi que sur les possibilités de collaboration.

Tous les participants se sont mis d'accord sur le fait que l'écotourisme dans les aires protégées ne peut se faire qu'avec les populations locales.

Les principaux résultats de chaque session de travail sont les suivants :

Perspective par pays

Chaque représentant de pays a décrit le contexte de son territoire, comment le développement de l'écotourisme est établi et les menaces et les succès liés aux aires protégées en rapport avec l'écotourisme.

Intégration de l'écotourisme dans les politiques et les pratiques liées aux aires protégées

Lors de sa présentation, Carolina Gonzales de la Division des parcs nationaux de Colombie a expliqué l'importance des alliances avec les membres des communautés locales pour la fourniture de services, afin de renforcer leurs capacités et d'améliorer la conservation des ressources naturelles et culturelles, la qualité de vie des communautés et développement régional.

Partage d'expériences sur la façon dont l'écotourisme dans les aires protégées peut contribuer à créer des moyens de subsistance durables pour les communautés locales

Des expériences ont été partagées sur le tourisme communautaire dans le village de Favard en Guyane, sur des projets mis en œuvre au Suriname où les communautés locales créent des produits (artisanat et produits alimentaires) pour renforcer leurs moyens de subsistance et sur la façon dont l'écotourisme au Guyana a été un atout dans le développement des communautés locales de Surama et Warapoka et de leurs moyens de subsistance.

Au cours de cette session, il a été souligné que l'écotourisme peut être un moyen de générer des revenus et peut profiter à la nature et à l'homme à la fois. Il a également permis la création de partenariats pour assurer une gestion et un développement durables du secteur du tourisme et des opportunités de réseautage.

Discussion de groupe sur l'écotourisme communautaire lié aux aires protégées des Guyanes - comment assurer une implication significative des communautés, le partage des avantages (pour l'ensemble de la communauté), la gestion des visiteurs (en termes de quantité également) et la relation touriste-habitant (comportements, droits à l'image, vie privée)

En ce qui concerne l'implication significative des communautés, les solutions proposées par les participants étaient de créer des centres/programmes de formation pour tous les membres des communautés locales en vue de renforcer les capacités, d'encourager le réseautage entre les aires protégées pour créer plus de force institutionnelle et de promouvoir les partenariats afin d'offrir des opportunités économiques.

Quant au partage des avantages pour l'ensemble de la communauté, les solutions identifiées visaient à autonomiser les communautés et à s'appuyer sur leurs domaines d'expertise pour développer des activités écotouristiques en fonction de leurs capacités. Le partenariat avec les représentants légaux, les opérateurs et les communautés peut s'avérer un moyen efficace de réguler le flux touristique et de surveiller les visiteurs. De plus, la création d'un code de conduite pour les touristes peut contribuer à améliorer la relation touriste-habitant car cela permettrait de mieux comprendre les communautés, leurs modes de vie et l'aire dans laquelle le touriste évoluerait pendant son séjour.

Comment répondre au besoin en opérateurs plus qualifiés dans le domaine du tourisme de manière compatible avec la conservation durable ?

À ce sujet, l'Autorité en charge du tourisme du Guyana a décrit son modèle « community lead and own » qui facilite la formation du personnel grâce à des activités de pair à pair, ce qui implique que des membres plus qualifiés de la communauté en forment d'autres. Une évaluation des besoins est également réalisée au sein d'une communauté pour identifier les domaines pour lesquels un soutien à long terme est nécessaire. À un niveau plus local, un comité du tourisme a été mis en place dans le village de Santa Rosa au Guyana permettant aux membres de la communauté de bénéficier de formations axées sur le métier de guide touristique et sur d'autres compétences requises dans le secteur de l'écotourisme.

« Peupl'en Harmonie », une association de Guyane, a décrit sa stratégie pour aider les collectivités locales à construire de nouveaux projets liés à la promotion de leur environnement, leurs savoir-faire, afin de leur permettre de cogérer et de co-construire le projet à partir de la phase de faisabilité jusqu'à un stade durable, tout en leur donnant les outils nécessaires pour le réaliser. Par ailleurs, une représentante du Conservatoire du littoral a saisi l'opportunité de ce panel pour solliciter l'avis des autres intervenants sur un projet de transformation des anciennes rizières de Mana, une zone agricole qui n'est plus utilisée, en zone écotouristique. Elle a exposé les défis devant être relevés et a pu identifier des solutions au cours de la discussion.

En ce qui concerne le Suriname, le représentant du Ministère du commerce, de l'industrie et du tourisme a mentionné qu'il existait des collaborations entre les ministères et les opérateurs pour créer des plans visant à fournir du personnel plus qualifié dans les communautés locales et à augmenter les voies de communication.

Discussion de groupe sur les défis liés à l'éloignement des aires protégées : accès limité aux équipements de réseaux et aux services publics, coût de transport élevé et inaccessibilité et attractivité des territoires.

En ce qui concerne l'accès limité aux installations de réseaux et aux services publics, certaines suggestions ont été formulées, à savoir la mise en place d'un accès au Wi-Fi et au réseau mobile pour les communautés éloignées, la promotion de l'utilisation de produits biodégradables pour limiter les déchets et l'établissement de plus de collaborations entre les communautés locales, le secteur privé et les services publics afin de résoudre ces problèmes.

Pour ce qui est de l'inaccessibilité aux territoires, une attention particulière a été portée au fait qu'il devrait y avoir un équilibre entre l'accessibilité des aires protégées et la protection de la biodiversité avec la communauté locale. À plus grande échelle, il a été suggéré d'entamer des discussions sur la réduction des restrictions de visas entre les trois Guyanes.

Enfin, en ce qui concerne les attraits uniques des territoires, afin de contrer la perte d'identité culturelle et du patrimoine historique des communautés locales, l'échange d'expériences peut contribuer au réseautage entre les trois pays, ainsi qu'à une étroite collaboration avec les parties prenantes.

Table ronde sur les impacts des incursions légales et illégales sur le développement de l'écotourisme dans les aires protégées des Guyanes (l'exploitation minière, la chasse et l'exploitation forestière, etc.)

La table ronde s'est penchée sur la manière dont IWOKRAMA gère les impacts des incursions légales et illégales sur le développement de l'écotourisme dans l'aire protégée. Il existe des collaborations entre les gardes forestiers et les autorités gouvernementales visant à renforcer la loi, et avec les communautés locales afin de surveiller ces incursions. Pour la Guyane, il existe une concurrence pour la chasse entre les communautés locales et les personnes dans l'illégalité (braconniers, mineurs, etc.). Ces derniers sont responsables de la destruction et de la pollution des zones proches des villages, impactant ainsi d'éventuelles activités touristiques. Au Suriname, certaines parties des aires protégées sont réservées à la pêche par les pêcheurs locaux, mais la chasse et l'exploitation minière illégales persistent parfois dans ces zones.

Partage d'expériences sur les solutions aux défis rencontrés dans le cadre du développement de l'écotourisme dans les aires protégées des Guyanes

Les solutions proposées pour le Guyana reposaient sur la sensibilisation de la communauté afin d'informer chaque membre local des avantages de l'écotourisme, sur la formation de membres non qualifiés et sur des partenariats et des accords de soutien gouvernemental pour résoudre les problèmes en termes d'infrastructures et d'illégalité dans la communauté. Quant à la Guyane, les

actions de proximité et de formation font également partie des solutions développées. La création du code de conduite des touristes qui explique le contexte local des villages, les modes de vie traditionnels et les comportements à adopter vis-à-vis des habitants s'avère être une pratique qui a fait ses preuves. Enfin, les partenariats et le soutien gouvernemental figurent aussi parmi les solutions identifiées et mises en pratique par le Pérou dans le cas de la réserve nationale de Tambopata.

Comment améliorer la portée du tourisme et explorer d'autres formes de tourisme dans et autour des aires protégées telles que le tourisme éducatif/lié à la recherche/de conservation ?

Différentes formes de tourisme ont été mises en avant lors de cette table ronde, comme le tourisme de conservation (la tarentule bleue dans le parc national de Kaieteur). Il a également été dit que l'écotourisme peut favoriser le développement d'une communauté grâce à des formations et des avantages économiques. Le tourisme éducatif a également été mis en avant avec l'exemple de la réserve du Mont Grand Matoury où des programmes éducatifs pour les jeunes sont régulièrement menés. Le Suriname met également en œuvre des programmes éducatifs touristiques.

Discussions de groupe sur les partenariats pour le développement durable du tourisme dans les aires protégées et l'élaboration de plans d'affaires axés sur l'écotourisme pour les aires protégées selon les lignes directrices suivantes : opportunités de coopération et de partage d'expériences/meilleures pratiques, recommandations d'actions à court et à long terme et source de financement (connue ou supposée).

Les participants ont identifié de nombreuses opportunités de coopération et de partage d'expériences, notamment par le biais des visites dans le cadre d'échanges, du partage d'expérience sur la sensibilisation et l'éducation, de l'organisation de plus d'ateliers, de la tenue de réunions régionales et internationales visant à promouvoir l'écotourisme dans les Guyanes, de la création d'une offre pour le plateau des Guyanes et de l'établissement de programmes multiculturels. La mise en place d'une plateforme de communication (e-mail, chat WhatsApp, etc.) pour partager les informations a fait l'objet d'une recommandation à court terme, les recommandations à long terme étant principalement axées sur la conclusion d'un protocole d'accord entre les gouvernements des trois pays pour faciliter la coopération future, résoudre les problèmes de visa et promouvoir les opportunités de marketing en commun. Les discussions se sont terminées sur les sources de financement existantes et possibles. Les participants ont suggéré des sources internationales telles que les programmes des Nations Unies et de l'Union européenne, ainsi que les soutiens gouvernementaux, des projets régionaux et des initiatives locales qui peuvent également voir le jour au niveau local.

1^{er} jour – 19 novembre 2019

Lancement de l'atelier

L'atelier a débuté par une allocution de bienvenue de **Roy Ho Tsoi** et des remarques liminaires de divers représentants des trois Guyanes.

Mme **Joyce Toelsie** (représentante du commissaire de district de Nickerie) a ouvert l'atelier en encourageant les participants à participer pleinement aux réunions sur le tourisme et à visiter l'abondante population d'oiseaux que le site avait à offrir. Mme **Kaminie Tajib** (conseillère juridique auprès Ministère de la planification spatiale et de la gestion des ressources terrestres et forestières) a ensuite dit quelques mots sur l'emplacement spécial de Big Pan, indiquant que le Suriname offre un énorme potentiel. Elle a ajouté que la nature apportait beaucoup à tout le monde et qu'à long terme elle profitait à tous.

Ensuite, le **D^r Raquel Thomas-Caesar** (Commission des aires protégées et Iwokrama International) a expliqué à quel point il était important que les participants partagent leurs expériences et défis afin qu'ils puissent apprendre les uns des autres et contribuer à la promotion de l'écotourisme.

Mme **Denise Fraser** (commissaire de la Commission des aires protégées) a expliqué comment les aires protégées avaient besoin du tourisme et vice versa. Chaque participant doit partager ses expériences et tirer des enseignements de l'expérience et des bonnes pratiques des autres afin que cela profite au développement de chaque pays. Elle a remercié le Suriname, Akira resort et Sevahnee Pyneeandy pour la coordination et la préparation couronnées de succès de l'atelier. Elle a également affirmé que cet atelier consacré à l'écotourisme ainsi que d'autres ateliers permettront une avancée progressive vers de nouvelles opportunités tout en renforçant la visibilité des Guyanes à travers le monde entier. Elle a brièvement souligné les perspectives en matière d'écotourisme du Guyana (l'aire protégée la plus récente des Guyanes, aire qui fait partie du plateau des Guyanes et qui bénéficie de l'appui du Fonds fiduciaire pour les aires protégées), et notamment de Shell Beach située au nord-ouest du Guyana où les tortues viennent nicher et qui possède la plus longue étendue de mangroves, des parcs urbains de Georgetown dotés de plus de 100 espèces d'oiseaux, des chutes de Kaieteur présentant un volume d'eau et un écosystème uniques, de l'aire protégée d'Iwokrama et de celle de Kanashen (village amérindien géré par les habitants). La mission décrite dans le plan stratégique concernant le Guyana est de protéger le pays et les aires protégées tout en préservant leurs particularités et en veillant au bien-être des populations.

Enfin, M. **Claude Suzanon** (Président du Parc amazonien de Guyane) a déclaré que ce qui est important, c'est de se soutenir mutuellement dans le cadre de ce projet RENFORESAP et que les aires protégées forment une famille et que dans chaque famille, il y a des problèmes pour lesquels

il faut trouver des solutions. Il est important que de travailler dur et de renforcer la visibilité des Guyanes. Des actions peuvent être menées pour améliorer et développer les programmes dirigés par RENFORESAP.

Aperçu du projet Renforesap

Le Directeur adjoint du Parc amazonien de Guyane, M. **Arnaud Anselin** a évoqué dans sa présentation le premier atelier qui s'est tenu à Lethem (Guyana) en mai 2019 sur le thème « Transmission du patrimoine culturel vivant dans les aires protégées des Guyanes ». Fort du succès de l'atelier précédent, RENFORESAP a poursuivi son projet visant à rassembler des représentants des trois Guyanes pour discuter, échanger sur les expériences et lutter contre les menaces pesant sur chaque pays. L'atelier de cette année est basé sur le thème « Développement de l'écotourisme dans les aires protégées des Guyanes ».

Les participants se sont présentés à tour de rôle en indiquant d'où ils venaient et leur expérience préférée en matière d'écotourisme, permettant ainsi à chaque membre de se lier et d'établir des contacts.

Perspectives par pays

Des représentants des trois Guyanes ont fait des présentations sur la manière dont leur pays gère leurs aires protégées, en donnant des informations sur le contexte du pays, la façon dont le développement de l'écotourisme est instauré, les menaces et les succès liés aux aires protégées.

Mme **Viviane Ng Kon Tia**, M. **Loïc Massué** et M. **Laurent Garnier** qui représentaient la Guyane ont commencé par donner une description de leur pays : une superficie de 83 846 km², 412 km de front de mer avec de beaux paysages, des villes, des villages, des rivières, une faune et flore abondante et une population accueillante de 281 612 personnes. Il s'y trouve actuellement six (6) réserves naturelles régionales, trois (3) réserves biologiques intégrales, vingt (20) sites du Conservatoire du littoral, un (1) parc naturel régional et un (1) parc national. Ils ont également mis en valeur la variété des aires protégées en mettant l'accent sur la taille, la population faunique et les avantages touristiques qu'elles procurent à la Guyane.

Mme **Denise Fraser** (commissaire à la CAP) est intervenue au nom du Guyana. La Commission des aires protégées a pour mandat de gérer, d'entretenir, de promouvoir et d'élargir le système national d'aires protégées au Guyana. Conjointement avec le National Protected Area Trust et le conseil d'administration de la CAP, ils supervisent la protection et le développement des aires protégées telles que le parc national de Kaieteur, l'aire protégée de Kanashen, les aires protégées

des montagnes Kanuku et celle de Shell Beach. Même si des menaces peuvent voir le jour, ces aires ont connu un certain succès au niveau national et des AP, se traduisant notamment à travers le modèle de conservation Iwokrama, l'écotourisme mené par les communautés, le réseautage et l'établissement de partenariats, la contribution à l'économie (PIB), l'accent des politiques mis sur le tourisme faisant du Guyana une destination écotouristique de premier plan à l'échelle mondiale.

Enfin, Mme **Damilla Williams** de la délégation du Suriname a mentionné que son pays était parmi les plus verts au monde, fait se traduisant par l'empreinte écologique la plus faible et la biodiversité par habitant la plus élevée. Elle a décrit le cadre juridique de la conservation naturelle et des AP, les menaces, les défis et les meilleures pratiques.

Chaque représentant des trois Guyanes a offert aux participants une brève description de son pays, de ce qu'il a à offrir, ainsi que des défis rencontrés, des menaces pesant sur celui-ci et des succès obtenus en matière d'écotourisme.

Intégration de l'écotourisme dans les politiques et les pratiques liées aux aires protégées

Afin de comprendre l'impact de l'écotourisme dans chaque pays, une présentation a été faite par Mme **Carolina Gonzales** de la Division des parcs nationaux de Colombie. La présentation était basée sur l'écotourisme en tant que stratégie de conservation dans les parcs naturels nationaux de Colombie. Elle a expliqué comment les membres du groupe abordaient l'intégration de l'écotourisme dans les aires protégées.

ÉCOTOURISME en tant que stratégie de conservation dans les parcs naturels nationaux de Colombie

L'écotourisme fondé sur les opportunités que représentent les aires protégées du pays permet une stratégie qui renforce et conserve les valeurs naturelles et culturelles, qui permet le partage de cette responsabilité avec ceux qui sont impliqués dans leur développement, qui améliore l'expérience du visiteur et qui offre des alternatives bénéficiant sur le plan économique et écologique aux communautés et régions locales.

En Colombie, il existe 82 communautés autochtones et 40 communautés afro-colombiennes. 32 aires naturelles protégées se trouvent en partie sur les terres des communautés autochtones et afro-colombiennes ancestrales. Pour que l'intégration de l'écotourisme au sein des communautés locales puisse se faire, des alliances avec les communautés locales en matière de prestations de services, pour leur permettre de renforcer leurs capacités ainsi que pour améliorer la conservation des ressources naturelles et culturelles, la qualité de vie des communautés et le développement régional doivent être en place. Parmi les parcs naturels situés dans les communautés locales figurent :

- *Parc national naturel des îles coralliennes du Rosaire*
 - *Communauté africaine – Isla Grande*
 - *10 ans d'activité*
- *Sanctuaire de flore et de faune d'Iguaque*
 - *Communauté paysanne*
 - *10 ans d'activité*
- *Parc national naturel d'Utria*
 - *Communauté africaine*
 - *10 ans d'activité*
- *Parc national naturel Cueva de los Guacharos*
 - *Communauté paysanne*
 - *3 ans d'activité*
- *Parc national naturel de Chingaza*
 - *Communauté paysanne*
 - *3 ans d'activité*

Une étude de cas réalisée a montré les défis rencontrés dans le cadre de la tentative d'intégration de l'écotourisme dans les communautés locales. Les défis étaient les suivants :

- *Besoin d'expériences plus diversifiées dans la communauté locale.*
- *De nouveaux modèles juridiques d'alliances publiques et privées devraient être mis en place.*
- *Renforcement de l'écotourisme dans les zones entourant les AP.*
- *Des réinvestissements dans la conservation doivent être mis en œuvre.*

La solution pour chaque problème coïncide avec les objectifs généraux du projet « Consolider les parcs naturels nationaux en tant qu'espaces qui favorisent des modes de vie sains et le bien-être des enfants, des jeunes et des adultes qui les visitent, contribuant à l'amélioration de la santé des visiteurs. »

Partage d'expériences sur la façon dont l'écotourisme dans les aires protégées peut contribuer à créer des moyens de subsistance durables pour les communautés locales

La première journée s'est poursuivie par la présentation des expériences des pays participants. Le représentant de chaque pays a présenté des projets liés au thème « Comment l'écotourisme dans les aires protégées peut-il contribuer à créer des moyens de subsistance durables pour les communautés locales ? »

Mme **Leïca Desire**, M. **Laurent Garnier** et Mme **Elisabeth Wilicki** ont présenté deux projets axés sur des activités liées à l'écotourisme dans les aires naturelles protégées et la valorisation du mode de vie local de la communauté locale.

Réserve naturelle régionale Trésor (Roura)

La réserve naturelle est composée de trois zones distinctes : la savane, la forêt tropicale humide, la forêt marécageuse et la rivière Orapu. Elle s'étale sur 2 464 hectares et comprend 68 espèces connues d'amphibiens, 98 espèces connues de reptiles, 340 espèces d'oiseaux connues, 53 espèces connues de mammifères non volants et 1 300 espèces connues de plantes et elle est gérée par l'Association Trésor. Les objectifs de la réserve sont de contribuer à la conservation du patrimoine naturel des montagnes Kaw, d'assurer l'intégration locale, d'améliorer les connaissances sur le patrimoine naturel de la réserve et d'identifier les indicateurs de modification des écosystèmes pour accéder aux impacts passés et futurs. Des mesures ont été prises pour surveiller la population de grenouilles venimeuses ainsi que la grande faune et mener des programmes éducatifs et des activités de terrain pour les écoles, etc. afin d'atteindre les objectifs de la réserve.

Projet de tourisme communautaire dans le village de Favard

Le projet est né d'une initiative commune des habitants de Favard (2013-2015). Il se basait sur le respect et la valorisation du mode de vie traditionnel de la communauté locale. La fabrication du chocolat, la production du jus d'açai, le tissage des feuilles de palmier et les promenades dans la forêt étaient quelques-unes des activités qui ont attiré les touristes dans le village. Cependant, le village fait face à de nombreux défis tels que l'absence de connexion Internet, la difficulté d'accès à la formation, la vision de l'avenir et la mentalité entrepreneuriale. Par la suite avec l'ouverture du village, des opportunités de

formation ont été introduites et un meilleur accès au village a été rendu possible, ce qui a également accru le flux touristique.

Mme **Katia Delvoye** a mentionné un projet mis en œuvre dans son pays dans le cadre duquel les communautés locales créent des produits pour renforcer leurs moyens de subsistance.

L'Amazon Conservation Team

Il s'agit d'une organisation internationale qui travaille en partenariat avec les peuples autochtones pour aider à protéger la forêt tropicale et la culture traditionnelle dans les régions du nord-est de l'Amazonie. La gestion des terres et des ressources, la gouvernance interne et externe et la durabilité communautaire sont quelques-unes des stratégies utilisées par l'ACT pour protéger la communauté locale et la forêt tropicale ainsi que pour permettre à la communauté locale d'en tirer des avantages. Dans le cadre du partenariat, les membres de la communauté locale sont libres de créer des produits d'artisanat, du poivre biologique en bouteille, du miel, de la tisane, etc. pour en tirer des revenus leur permettant de subvenir aux besoins de leur famille et de renforcer l'économie de la communauté.

Les représentants du Guyana, Mmes **Jacqueline Allicock** et **Dayne Fredericks** ont partagé les expériences de leurs communautés sur la façon dont l'écotourisme constituait un atout pour le développement des communautés et les moyens de subsistance de leurs habitants.

Structure du village « L'expérience Surama »

Ce village est détenu et géré par la communauté. Le bénévolat représente l'une des principales stratégies bâtissant l'économie de la communauté. Les partenariats jouent également un rôle dans le développement de la communauté et ont contribué à relever certains des défis auxquels celle-ci est confrontée. La seule solution pour la communauté a été de former la prochaine génération à différentes activités touristiques et compétences en gestion. Ces stagiaires peuvent ensuite contribuer à faire connaître la communauté.

Warapoka

À Warapoka, la pêche est considérée comme un sport mais ce secteur ne bénéficiait pas d'un vrai soutien. Avec l'introduction de l'écotourisme et des partenariats avec des ONG, les jeunes ont été formés dans différents domaines pour aider à créer des emplois dans leur communauté. Ils ont bénéficié de formation artisanale et ont appris à promouvoir les activités de la communauté telles que la pêche sportive.

Pour conclure, il a été souligné que l'écotourisme peut être un moyen de générer des revenus et peut profiter à la fois à la nature et aux humains. Il favorise également l'établissement des partenariats pour assurer une gestion et un développement durables du secteur du tourisme et des opportunités de réseautage.

Discussion de groupe sur l'écotourisme communautaire lié aux aires protégées des Guyanes

Les participants ont été divisés en quatre groupes de travail et chaque groupe s'est vu attribuer l'un des sujets de discussion suivants :

- Comment assurer une implication significative des communautés
- Comment assurer le partage des avantages (pour l'ensemble de la communauté)
- Comment assurer la gestion des visiteurs (en termes de quantité également)
- Comment assurer la relation touriste-habitant : comportements, droits à l'image, vie privée

Chaque groupe devait définir les défis communs rencontrés par les Guyanes, les solutions et les opportunités pour un meilleur réseautage en termes de partage des expériences et des meilleures pratiques. Les discussions tenues par chaque groupe ont été résumées ci-dessous.

Implication significative des communautés

Défis identifiés par les membres :

- Absence de stratégies à long terme en matière d'emploi. L'emploi est saisonnier.
- Forte réglementation mettant l'accent sur les restrictions du cadre juridique.
- Manque de cohésion et de communication entre les agences, par ex. organisations répétant les mêmes activités que les autres.
- Perte d'identité culturelle et désintérêt des jeunes pour la conservation.

Solutions proposées par les membres :

Pour résoudre les problèmes rencontrés par chaque pays, les dirigeants communautaires ainsi que les partenaires doivent créer un centre de formation ou des programmes pour enseigner aux membres de la communauté, jeunes et vieux, des compétences qui peuvent créer des emplois et mettre en valeur la nature et les animaux. De plus, des forums annuels devraient être tenus pour informer les membres des communautés et des agences des activités qui ont eu lieu dans la communauté.

Opportunités identifiées par le groupe :

- Les agences peuvent créer un programme de formation pour la communauté locale.
- Réseautage entre les AP pour créer une plus grande force institutionnelle entre elles.
- La mise en œuvre de partenariats devrait offrir des opportunités économiques (art et artisanat) et des liens avec le marché.

Partage des avantages pour l'ensemble de la communauté

Défis mentionnés par le groupe :

- Les problèmes de titres fonciers compliquent les discussions et la mise en œuvre de mécanismes de partage des avantages pour certains pays, notamment au Suriname et en Guyane.
- Il existe différentes définitions de « l'utilisation des moyens de subsistance ».
- Les trois Guyanes ont une industrie touristique en développement, et de nombreuses organisations doivent être renforcées : gouvernement, communautés, industrie, institutions de formation, etc.

Solutions aux défis mentionnés :

- L'autonomisation de la communauté est nécessaire.
- Le renforcement des capacités est nécessaire en reconnaissant que les communautés ont déjà des capacités et des compétences qui pourraient contribuer au succès touristique, telles que des connaissances traditionnelles de la biodiversité, des compétences en repérage, des compétences patrimoniales, etc. Le renforcement des capacités est un processus à double sens. Les communautés ont besoin d'un renforcement des capacités dans les domaines du développement des entreprises, par exemple en comptabilité, accueil, entretien ménager, selon les normes requises pour les hôtels, ainsi que d'un renforcement des compétences en matière de biodiversité, etc.
- S'assurer qu'en ce qui concerne les communautés qui ont besoin de se développer dans le secteur du tourisme, les preneurs de risques (les gens d'affaires intéressés) sont ciblés et les idées utilisées par les membres des communautés, et que des idées ne leur sont pas imposées.
- Le gouvernement devrait apporter un soutien en matière de marketing aux communautés locales.

Opportunités indiquées :

- Les gouvernements des trois Guyanes devraient travailler ensemble.
- Subventions pour la réalisation d'études de faisabilité sur des questions liées au développement du secteur, par ex. énergie, tourisme etc.
- Des prêts pourraient être accordés à des projets mais doivent passer par le gouvernement.
- Opportunités d'affaires telles que l'artisanat ou les produits des communautés vendus aux touristes dans les magasins des aires protégées.

Gestion des visiteurs

Défis soulevés :

- L'augmentation du nombre de visiteurs peut constituer un problème pour la communauté locale qui peut se sentir menacée ou désapprouver les comportements des touristes.
- Opérateurs illégaux cherchant à exploiter à la fois les membres de la communauté locale et les touristes.

Solutions mentionnées :

- Suivi de la population touristique/de visiteurs et possibilité de la réguler.
- Création d'un code de conduite pour chaque touriste visitant la région.
- Collaboration avec la police (la loi) pour arrêter les opérateurs illégaux dans la région.

Opportunités indiquées :

- Partenariat avec les forces de police ou formation de gardes forestiers pour protéger les touristes, les communautés et la région.
- Les organismes du secteur aérien pourraient réglementer le nombre de visiteurs souhaitant pénétrer dans les aires protégées, notamment aux chutes de Kaieteur.

Relation touriste-habitant : comportements, droits à l'image, vie privée

Défis soulevés :

- Différentes règles dans les AP de la Guyane - entre la communauté locale et les touristes.
- Il est difficile pour les communautés locales de partager les avantages avec les touristes.

Solutions trouvées :

Les guides touristiques doivent être certifiés avant de travailler dans des zones spécifiques où les gens habitent. Ces personnes doivent connaître la région et les personnes qui y habitent (leurs pratiques, leurs croyances et leur mode de vie). De plus, le touriste doit être sensibilisé aux usages de la population locale avant d'entrer dans la communauté.

Opportunités suggérées :

- Les communautés locales devraient travailler avec les guides touristiques pour coordonner les règles pour les touristes.
- Un protocole d'accord devrait être en place entre les deux parties.

L'animateur a clôturé la session de groupe en fournissant des détails sur les activités du lendemain.



Participants à la discussion de groupe

2^e jour – 20 novembre 2019

La deuxième journée de l'atelier a commencé par une présentation de Mme **Kiara Julca**, spécialiste de l'Unité fonctionnelle de gestion du tourisme au Pérou. La présentation se penchait sur la gestion du tourisme dans les aires naturelles protégées du Pérou (parc national).

Gestion du tourisme dans les aires naturelles protégées du Pérou (parc national)

L'objectif de la gestion du tourisme au Pérou est de contribuer à la conservation de la nature et au développement économique de la population locale, afin de permettre également aux citoyens de visiter et d'apprécier le patrimoine naturel.

Plusieurs actions ont été programmées pour y parvenir :

- *Planification et gestion de sites touristiques*
- *Diversification et force de l'offre touristique*
- *Utilisation des ressources naturelles et de la biodiversité*
- *Suivi de l'activité touristique*

*Pour mener à bien ces actions, des alliances pour la conservation ont été constituées. Ces alliances ont pris la forme de concessions, de contrats et d'accords avec la population locale pour renforcer le tourisme dans leur région. Cette méthode s'est avérée bénéfique dans le cadre d'un programme appelé **Turismo Emprede** qui a renforcé le secteur écotouristique de la communauté.*



Intervention de mme Kiara Julca

Table ronde sur la façon de répondre au besoin en opérateurs plus qualifiés dans le domaine du tourisme de manière compatible avec la conservation durable

Une table ronde basée sur le thème « Comment répondre au besoin en opérateurs plus qualifiés dans le domaine du tourisme de manière compatible avec la conservation durable ? » a été animée par Mme **Sheneera Sam**. Chaque participant des trois Guyanes y a apporté sa propre expérience.

Y participaient les panélistes suivants :

- **Guyana** – M. Karmul Balsh, James Atkinson
- **Suriname** – Mme Santoesha Lachman
- **Guyane** – Mmes Lucie Mato et Leïca Desire

M. **Karmul Balsh** (Responsable en chef du développement de produits et de la certification pour l'Autorité en charge du tourisme du Guyana) a présenté un modèle visant à combler le déficit de compétences, en particulier dans les communautés à travers le pays. Le modèle appelé « community lead and own » suggère que les idées, les initiatives, etc. viennent de la communauté. Avec ce modèle, l'Autorité en charge du tourisme du Guyana facilite la formation du personnel grâce à des activités de pair à pair, ce qui implique que des membres plus qualifiés de la communauté en forment d'autres débutants dans un domaine, par exemple le tourisme. Une évaluation des besoins est également réalisée avec les communautés pour identifier les domaines où un soutien à long terme est nécessaire. À long terme, ce modèle aide les membres de la communauté à générer des revenus et à promouvoir leur communauté comme destination touristique.

M. **James Atkinson** a partagé son expérience sur le comité de lancement du tourisme de sa communauté au sein duquel les dirigeants estimaient qu'il était nécessaire de développer le tourisme, notamment par le biais d'une formation de base pour les guides touristiques, en vue d'identifier les espèces d'oiseaux, les espèces végétales et les poissons, entre autres. Par conséquent, la formation des jeunes doit être renforcée pour leur permettre de devenir des guides touristiques professionnels ou de poursuivre leurs études dans les domaines de l'écotourisme. De plus, ces personnes une fois formées contribuent à appuyer la communauté dans des domaines tels que le financement des études de faisabilité dans la communauté, la budgétisation, la tenue de livres, la transparence et la responsabilité, la comptabilité, les études de marché et l'approvisionnement. Un nombre limité de personnes est intéressé par le tourisme en raison du manque d'emplois et du fait que beaucoup quittent la communauté pour travailler à la ville. Toutefois, les personnes qui restent aident énormément leur communauté.

Mme **Leïca Desire** (Association Peupl'en Harmonie) a présenté quelques-unes des actions menées par l'association dont elle fait partie. Le but de l'association est d'aider les communautés locales à construire de nouveaux projets liés à la promotion de leur environnement, des savoir-faire, afin de leur permettre de co-gérer et de co-construire le projet à partir de la phase de faisabilité jusqu'à un stade durable, tout en leur donnant les outils nécessaires pour le réaliser. Pour y parvenir, une phase de concertation a lieu à travers des discussions de groupe entre les habitants ou avec les chefs de projets. Puis suivent les étapes de la mobilisation des partenaires financiers, de la formation et de la professionnalisation des acteurs et de la conception du plan d'affaires, ainsi que de la commercialisation et de la communication. Avant de mettre en place ces aides, une campagne de détermination et d'identification est menée par les chefs de projets dans les différents villages. Ils sont dans un premier temps sensibilisés au développement durable, à l'économie sociale et solidaire et au tourisme solidaire afin de pouvoir évaluer leurs besoins et proposer une assistance adaptée. La sensibilisation se fait également auprès des décideurs locaux, des structures d'accompagnement et des territoires ruraux. L'établissement de contacts avec les chefs de projet est promu pour leur permettre de partager leurs expériences et faciliter la commercialisation de

leurs offres avec la communauté. Un mécanisme est mis en place pour partager les événements et les informations avec les chefs de projet de la communauté. Une formation sur deux ans a été mise en place dans le village Favard. Il s'agissait de la première initiative de l'association. Dix habitants ont été formés aux différentes phases du projet et aux différents aspects du tourisme comme les visites guidées, la comptabilité et la gestion. Il s'agissait d'une formation continue sur le long terme qui a permis à l'association de proposer un produit viable et aujourd'hui opérationnel.

Mme **Lucie Mato** (Conservatoire du littoral) a partagé les défis rencontrés dans le cadre d'un projet que son institution a lancé depuis un an portant sur des rizières dans la ville de Mana. Ces rizières sont abandonnées depuis plus de 10 ans maintenant, si bien que l'agriculture y est morte. Cette situation a eu un impact sur la biodiversité de la zone (diminution), principalement sur l'avifaune. Le projet visait à restaurer le réseau hydraulique, ramener l'eau et développer des activités comme l'agriculture, l'élevage et les populations d'oiseaux. Une fois le projet de restauration terminé, ils espèrent développer des activités comme le vélo, le kayak, l'équitation et le tourisme pour renforcer le tourisme de la région. Elle a en outre mentionné l'inaccessibilité du terrain pour les habitants de Mana depuis plus de 10 ans. Un autre défi mentionné est le sous-développement du tourisme dans la région de Mana. Il ne s'y trouve qu'un seul hôtel disponible, et des huttes avec des hamacs, mais tous les touristes n'y étaient pas à l'aise pour dormir. De plus, il y a très peu de restaurants. La communication est également un défi pour plusieurs agences qui offrent ce soutien. Elle a déclaré qu'il est très difficile de relever chacun de ces défis avec une assistance très limitée, malgré le fait qu'un plan de gestion est en place depuis un an, et que des discussions avec les associations d'ingénieurs, les acteurs locaux et la population sont en cours. Il reste encore beaucoup à faire.

Pour son pays, Mme **Santoessa Lachman** (Ministère du commerce, de l'industrie et du tourisme) a mentionné des collaborations avec les ministères et les opérateurs pour créer des plans visant à pourvoir un personnel plus qualifié dans les communautés locales et à accroître la communication sur une base mensuelle par le biais des réseaux sociaux et de visites en personne.

Questions, réponses et suggestions

M. **Michel Aloiké** s'est interrogé sur la façon d'influencer un membre de la communauté locale qui n'aime pas que des touristes viennent dans sa région. M. **Roy Ho Tsoi** a répondu en suggérant d'organiser des réunions ouvertes avec toute la communauté pour sensibiliser chaque membre aux touristes et établir un code de conduite pour les visiteurs et les membres de la communauté.

Des solutions ont été apportées pour résoudre les défis du projet mis en lumière par Mme Lucie Mato :

- La consultation peut s'avérer bénéfique pour développer le tourisme et instituer une formation en marketing.
- Mener des évaluations dans la zone pour savoir exactement ce dont la région a besoin.
- En collaboration avec les parties prenantes, élaborer un plan pour résoudre le problème dans la région.

Les derniers commentaires ont été formulés par M. **Alphonso King** : « Il faut du temps pour montrer à quel point le tourisme est bénéfique, des frustrations peuvent voir le jour, mais il suffit de s'y tenir pour atteindre ses objectifs ».

Discussion de groupe sur les défis liés à l'éloignement des aires protégées

Les participants à l'atelier ont été divisés en trois groupes pour discuter des défis liés à l'éloignement des aires protégées, notamment en ce qui concerne les problèmes rencontrés, les solutions et les opportunités de coopération. Les sujets de discussion étaient les suivants :

- Accès limité aux installations de réseaux et aux services publics
- Inaccessibilité aux territoires
- Attraction unique pour les territoires

Chaque groupe a présenté un résumé des points discutés :

Accès limité aux installations de réseaux et aux services publics

Problèmes rencontrés :

- Accès limité au mobile et au réseau Wi-Fi non seulement pour les touristes mais aussi pour les communautés locales qui en ont besoin pour la planification de base.
- Accès limité aux services de santé, par ex. au Suriname, tous les villages ne disposent pas de centres de santé.
- Fournitures médicales pour les communautés difficiles à obtenir.
- Gestion des déchets.
- Un cadre juridique pour le tourisme doit être adopté pour assurer la durabilité.
- Gestion des auberges et responsabilité touristique.

Solutions :

- Les gouvernements du Guyana et du Suriname devraient mettre en place des politiques pour établir l'accès au Wi-Fi et au réseau mobile pour les communautés éloignées qui peuvent aider à améliorer l'éducation, le secteur du tourisme et les avantages sociaux.
- Éduquer la communauté locale sur les avantages de l'utilisation de produits biodégradables, du recyclage et de la réutilisation des plastiques pour réduire le gaspillage ou la pollution.
- Gérer les attentes des visiteurs par le biais notamment de boîtes à suggestions. Des politiques de gestion devraient être mises en œuvre.

Opportunités de coopération :

- L'organisation des AP devrait créer des liens avec la communauté locale ainsi qu'avec d'autres institutions publiques et privées.
- Protocoles d'accord entre institutions.
- Au Guyana, l'Autorité en charge du tourisme du Guyana pourrait contribuer à la planification des activités liées au Wi-Fi et partager l'expérience avec les autres Guyanes.
- Les ONG pourraient aider à l'approvisionnement de fournitures médicales et une aide gouvernementale pourrait être accordée.

Inaccessibilité des territoires

Problèmes rencontrés :

- Les zones isolées peuvent avoir de la difficulté à accéder à des ressources simples disponibles dans les villes.
- Il existe un coût supplémentaire élevé pour fournir des produits dans des régions éloignées.

Solutions présentées :

- Il devrait y avoir un équilibre entre l'accessibilité aux AP et la protection de la biodiversité avec la communauté locale.
- Communication avec le touriste pour connaître les attentes et les besoins lors de la visite de la région.
- Les réglementations d'accès à certaines zones pour les touristes doivent être prises en considération.

Opportunités mentionnées par le groupe :

- Discussions avec les trois gouvernements des Guyanes sur la réduction des restrictions de visas entre les trois pays.
- La collaboration avec les parties prenantes est nécessaire.

Attraction unique des territoires

Problèmes mentionnés par les membres du groupe :

- La perte de l'identité culturelle et du patrimoine historique de la communauté locale.
- La plupart des communautés locales sont très isolées et difficiles d'accès pour les touristes.

Solutions indiquées :

- Travailler avec les parties prenantes pour fournir un meilleur accès aux communautés locales.
- Démonstrations culturelles et programmes de sensibilisation pour éduquer les locaux et les touristes sur le patrimoine de la communauté.

Opportunités suggérées par les membres du groupe :

- Le partage d'expériences peut contribuer à renforcer au réseautage. Une collaboration entre les trois Guyanes peut être mise en place.
- Liens intergénérationnels dans le cadre de programmes du patrimoine avec des universités et des ONG.

Impacts des incursions légales et illégales sur l'écotourisme

Une table ronde a eu lieu sur le thème « Impact des incursions légales et illégales sur le développement de l'écotourisme dans les aires protégées des Guyanes » (par exemple pêche, chasse, exploitation forestière, etc.). Elle a été animée par Mme **Kaminie Tajib-Rakimoen** qui a expliqué brièvement pourquoi il était important de protéger les pays (aires protégées) des braconniers, chasseurs et mineurs illégaux.

Y participaient les panélistes suivants :

- **Guyana** : D^f Raquel Thomas - Caesar
- **Guyane** : M. Michel Aloiké
- **Suriname** : M. Rudewan Sowikromo

Le D^f **Raquel Thomas - Caesar** a ouvert la discussion en décrivant l'aire protégée d'Iwokrama. Elle a expliqué qu'Iwokrama sert de modèle en matière d'utilisation durable. L'aire collabore avec vingt communautés de peuples autochtones et est dirigée par un conseil d'administration international. Même si elle est protégée par la Loi d'Iwokrama, des cas d'exploitation minière, d'exploitation forestière, de chasse et de pêche illégales ont été notés dans la région. Ces activités illégales consistent en la surpêche, qui est un problème important pour la communauté locale puisque leur source de nourriture leur est retirée, ou l'exploitation minière illégale qui engendre la pollution des rivières les rendant trop dangereuses pour la consommation ou une simple utilisation

quotidienne. Elle mentionne en outre que des mesures sont mises en place en termes de collaboration avec les gardes forestiers et la GGMC (Guyana Geological Mining Commission) pour donner des avertissements aux individus qui participent à ces activités illégales et pour conclure des accords avec les communautés locales visant à créer un groupe de surveillance avec l'aide des forces de police, afin d'appréhender toute personne impliquée dans une activité illégale.

M. **Michel Aloiké** a poursuivi la discussion en partageant certaines des expériences vécues dans sa communauté en matière d'activités illégales. Il a expliqué qu'il existait toujours un risque lorsque l'on tentait de poursuivre et d'appréhender des personnes impliquées dans des activités illégales dans les aires protégées car elles avaient tendance à contre-attaquer ou à abandonner. Un défi auquel la communauté locale est confrontée en raison de la chasse illégale est la difficulté à trouver du gibier (viande) pour survivre. Avec l'augmentation de la chasse, la population animale a considérablement diminué et les communautés locales doivent trouver d'autres moyens pour survivre. Un autre défi mentionné était l'exploitation aurifère. Les mineurs d'or utilisent le mercure pour extraire l'or de la terre mais polluent ainsi les rivières et les lacs et contaminent les poissons et espèces vivant dans les cours d'eau.

Enfin, M. **Rudewan Sowikromo** a conclu la discussion en partageant l'expérience du Suriname sur les activités illégales. Dans sa présentation, il a mentionné que la zone nord du Suriname était protégée des chasseurs et autres acteurs illégaux car cette aire protégée contient des oiseaux migrateurs qui sont une attraction majeure pour les touristes. En outre, certaines zones des aires protégées sont utilisées pour la pêche par les pêcheurs locaux comme moyen de survie. L'un des défis auxquels le Suriname est confronté est la chasse illégale et l'extraction illégale de l'or. Les chasseurs appréhendés sont condamnés à des amendes ou poursuivis par les autorités.

Questions, réponses et suggestions

Deux questions ont été posées concernant l'ampleur de l'exploitation illégale en Guyane et le suivi des espèces de poissons pêchés par les pêcheurs locaux au Suriname. Pour la Guyane, M. Michel Aloiké a indiqué que la quantité d'eau polluée et les grands sites découverts montraient qu'un certain nombre de mineurs étaient présents. En réponse à la deuxième question, M. Rudewan Sowikromo a expliqué qu'il existait des directives pour contrôler la quantité de poissons pouvant être pris et que tous les pêcheurs certifiés devaient utiliser une taille spécifique de filet.

Une suggestion a été formulée par Mme Odacy Davis qui a souligné l'importance de l'extraction de l'or pour un pays en particulier, la Guyane. En effet, il s'agit de l'un des minéraux exportés qui apporte un revenu au pays. Des politiques doivent être élaborées pour bénéficier à la fois aux mineurs et aux habitants des aires protégées. Chaque participant doit envisager une vision plus large, car les communautés locales doivent pouvoir survivre et le gouvernement doit pouvoir gagner des revenus pour soutenir le pays.

L'animateur a clôturé la session par une déclaration pour chaque participant de l'atelier : « Risque et moyens de subsistance vont de pair ».

Solutions aux défis rencontrés dans le cadre du développement de l'écotourisme

Une présentation a été faite par chaque pays sur leurs expériences sur le thème « Solutions aux défis rencontrés dans le cadre du développement de l'écotourisme dans les aires protégées ». Chaque pays était représenté par un délégué.

Y participaient les panélistes suivants :

- **Guyana** : M. Michael Patterson
- **Guyane** : M. Loïc Massué
- **Pérou** : Mme Kiara Julca

M. **Michael Patterson**, au nom du Guyana, a présenté les défis et les solutions au développement de l'écotourisme dans la forêt d'Iwokrama et les communautés voisines (aires protégées). Leur mandat ou mission est de promouvoir la conservation et l'utilisation rationnelle des forêts tropicales d'une manière qui générera des avantages écologiques, culturels, économiques et sociaux durables pour la population du Guyana et du monde en général, par le biais de recherches, de formations et du développement et de la diffusion des technologies. Il a évoqué les défis auxquels fait face l'aire protégée dans laquelle il vit, tels que les activités illégales (exploitation minière, pêche, foresterie, exploitation touristique), la réticence de la communauté à l'égard de l'écotourisme et le manque d'infrastructures à coût d'entretien élevé (bâtiments, véhicules, bateaux). Pour résoudre ces problèmes, des actions de sensibilisation ont été menées auprès de la communauté pour informer chaque membre local des avantages de l'écotourisme. En outre, une formation dispensée aux membres non qualifiés et des partenariats et des accords de soutien gouvernemental ont été mis en œuvre pour résoudre les défis en termes d'infrastructures et d'illégalité dans la communauté.

M. **Loïc Massué**, pour la délégation de Guyane, a présenté un projet portant sur la manière dont son pays résout les défis liés à l'écotourisme. Le projet a été mis en place dans la communauté de Maroni dans l'espoir que l'écotourisme puisse prospérer et bénéficier à chaque membre de la communauté. Toutefois, la communauté locale ne sachant pas dans quelle mesure le tourisme pouvait s'avérer bénéfique s'est montrée réticente. Pour résoudre le problème, des programmes ont été créés pour faire connaître le tourisme et des campagnes de formation ont été développées. Il a également présenté un autre projet qui a permis de résoudre les défis liés à l'écotourisme pour la communauté en créant un code de conduite pour les touristes visitant les communautés locales qui se montraient opposées à accueillir des étrangers dans leurs habitations.

Pour finir, Mme **Kiara Julca**, représentante du Pérou a présenté la Réserve nationale de Tombopata. Cette réserve se situe dans la province de Tombopata et couvre 274 690 hectares de zone protégée. Des améliorations étaient nécessaires afin d'augmenter la population touristique et d'améliorer les activités proposées pour aviver leur intérêt pour la région. Un partenariat a été mis en œuvre et un soutien gouvernemental a été accordé pour revitaliser la réserve et en quelques années, ces aires sont devenues une attraction touristique majeure. Des frais ont été ajoutés pour créer des revenus afin de maintenir la qualité de la réserve, par ex. sentiers, transport, etc.

En conclusion, l'animateur a formulé des commentaires sur plusieurs des projets présentés et a remercié chaque participant de la table ronde pour avoir partagé les expériences de son pays, ce qui permettra à chaque membre de l'atelier de développer et améliorer les aspects écotouristiques de son pays.

3^e jour – 21 novembre 2019

La dernière journée de l'atelier a débuté par une courte présentation suivie d'une table ronde sur la façon d'améliorer la portée du tourisme et d'explorer d'autres formes de tourisme dans et autour des aires protégées, telles que le tourisme éducatif/lié à la recherche/de conservation. La présentation a été faite par le D^r **Raquel Thomas-Caesar** du Guyana qui a également animé la table ronde. Elle a ouvert cette troisième journée avec un accueil chaleureux avant de présenter les membres du panel.

Dans sa présentation, elle a fourni un bref aperçu des Guyanes sur leur superficie, leur population, leur couvert forestier, leur économie, les populations autochtones et les statistiques annuelles de la population touristique. Elle a indiqué que les Guyanes sont probablement les pays les plus boisés du monde. Elle a par ailleurs mis l'accent sur tout ce que les Guyanes avaient à offrir en termes de forêts, d'abondance de la flore et la faune, de patrimoine culturel (artisanat, contes, cuisine, films), centres de recherche et de réhabilitation, de cinéma et de paysages photographiques ainsi que sur l'atmosphère accueillante qu'offre la communauté locale. Enfin, elle a souligné que les Guyanes étaient des lieux bénis et qu'il était nécessaire de protéger ce qu'elles avaient à offrir.

Table ronde sur la façon d'améliorer la portée du tourisme et d'explorer d'autres formes de tourisme dans et autour des aires protégées

Y participaient les panélistes suivants :

- **Guyana** : M. Edward Mc Garrell et Jaqueline Allicock
- **Guyane** : M. Thibaut Foch
- **Suriname** : M. Rudewan Sowikromo

M. **Edward Mc Garrell** a fourni une brève description de l'aire protégée du parc de Kaieteur et des nouvelles découvertes comme la tarentule bleue. Il a en outre ajouté que le tourisme peut bénéficier à tous et avec la collaboration d'agences, telles que l'Autorité du tourisme du Guyana et le gouvernement, la conservation est possible. Nous devons protéger les forêts car elles sont les poumons de la terre.

Mme **Jaqueline Allicock** a partagé son expérience concernant la mise en place d'un comité du tourisme dans son village. Le comité du tourisme de Surama encourage ses membres à créer et vendre des produits aux touristes afin de générer des revenus pour la communauté. Grâce à cela, sa communauté peut réaliser une économie durable et améliorer son développement. La formation est également organisée en collaboration avec des agences partenaires. Ces programmes de formation enseignent aux membres de la communauté comment surmonter les obstacles, promouvoir et améliorer les services à la clientèle auprès des touristes et s'instruire dans d'autres domaines du tourisme. Un conseil de village a également été créé pour traiter les problèmes et les accords concernant les villageois et les touristes.

Le représentant de la Guyane, M. **Thibaut Foch**, a donné une brève description de la réserve nationale du Mont Grand Matoury et des espèces (flore et faune) situées dans la zone. L'aire protégée est située à proximité d'un aéroport. Il s'agit de l'aire protégée la plus visitée en Guyane. Avec l'augmentation du tourisme, un besoin de personnel plus qualifié, d'activités touristiques, de programmes éducatifs pour enseigner aux jeunes la forêt et son importance se fait clairement sentir. Pour résoudre ce problème, les gardes forestiers se portent volontaires pour éduquer les jeunes sur la forêt (flore et faune) et le gouvernement apporte son soutien financier afin de disposer d'employés instruits pour les programmes éducatifs touristiques.

M. **Rudewan Sowikromo** a fourni des informations spécifiques sur la façon dont son pays participait aux visites scolaires pour instruire les enfants sur les aires protégées et les espèces qui les habitent. Ces informations ont été distribuées à différentes institutions pour leur permettre de prendre conscience de l'importance des aires protégées et des actions qu'elles peuvent mener pour les protéger. Au niveau gouvernemental, avec l'aide d'autres organisations, il est possible de mettre en place des restrictions et des lois pour protéger les aires et poursuivre les individus qui chassent ou mènent des activités minières illégales. Les communautés locales qui vivent dans les

aires protégées ne sont pas tenues de respecter ces règles car la chasse représente un moyen de survie.

Questions et réponses

Une question a été posée à M. Thibaut Foch sur les conséquences liées au fait qu'une aire protégée soit si proche de l'aéroport et pour savoir si l'animal qui y vit en est affecté. Il a répondu qu'aucune étude n'avait été réalisée pour déterminer l'impact de l'aéroport sur la faune ; cependant, il a précisé qu'il s'agissait d'une petite piste d'atterrissage avec trop peu d'activités pour connaître les impacts causés. Le seul problème auquel l'aire protégée est confrontée est le braconnage.

Discussion de groupe sur le partenariat pour le développement durable du tourisme dans les aires protégées et l'élaboration de plans d'affaires axés sur l'écotourisme pour les aires protégées

Les participants à l'atelier ont été divisés en quatre groupes pour discuter du thème « Partenariat pour le développement durable du tourisme dans les aires protégées et élaboration de plans d'affaires écotouristiques pour les aires protégées », en mettant l'accent sur l'opportunité de réseautage. Chaque groupe devait se concentrer sur les opportunités de coopération et de partage des expériences/meilleures pratiques, les recommandations d'actions à court et à long terme et les sources de financement pour les aires protégées.

Groupe n° 1

Opportunités de coopération et de partage d'expériences/meilleures pratiques :

- Voyages d'échange.
- Utilisation du réseautage.
- Expériences partagées sur la sensibilisation et l'éducation.

Recommandations pour des actions à court et à long terme :

- Court terme
 - Créer des e-mails, un chat WhatsApp ou des plateformes en ligne.
 - Partager des brochures.

- Long terme
 - Protocoles d'accords de coopération.
 - Opportunités conjointes en marketing.
 - Exigences en termes de visas et de déplacements pour augmenter les voyages internes entre les pays.

Source de financement pour les aires protégées :

- Green Economy Transition ou ONU.
- UE – focalisation sur l’environnement.
- Coopération gouvernementale (Guyane, Suriname, Guyane).
- Banque mondiale/Fonds monétaire international.

Groupe n° 2Opportunités de coopération et de partage d’expériences/meilleures pratiques :

- Plus d’ateliers et d’expositions.
- Rencontres régionales et internationales pour promouvoir l’écotourisme dans les Guyanes.
- Création d’un package pour le plateau des Guyanes, par ex. voyages, commerce, etc.

Recommandations pour des actions à court et à long terme :

- Collaboration entre les universités.
- Programmes de sensibilisation (formations).
- Stages.

Source de financement pour les aires protégées :

- Favoriser les changements en travaillant unis.
- Rémunérations.
- Obtenir des sponsors avec une éthique.

Groupe n° 3Opportunités de coopération et de partage d’expériences/meilleures pratiques :

- Voyages d’échange entre les Guyanes.
- Programmes multiculturels.

Recommandations pour des actions à court et à long terme :

- Fournir des moyens d’améliorer le réseautage entre les Guyanes.
- Promouvoir la Journée internationale de l’alphabétisation.

Source de financement pour les aires protégées :

- Projets Renforesap.
- Soutien gouvernemental

Groupe n° 4

Opportunités de coopération et de partage d'expériences/meilleures pratiques :

- Partage d'expériences sur la façon de rendre les voyages d'étude possibles, y compris les opérateurs et les guides.
- Coopération entre hébergements, au sein des pays (différents opérateurs et communautés), entre les Guyanes et les pays d'Amérique du Sud.
- Système mis en place pour plus de déplacements gratuits entre les Guyanes, par ex. exigences en termes de visa au Guyana.
- Marketing axé sur les Guyanes.

Recommandations pour des actions à court et à long terme :

- Court terme
 - Protocoles d'accord entre les gouvernements pour faciliter toute coopération future.
 - Établir ou renouveler un protocole d'accord pour la coopération transfrontalière, par exemple tourisme entre Galibi et Awala-Yalimapo.
- Long terme
 - Résoudre les problèmes de visa.

Source de financement pour les aires protégées :

- Financement de l'UA.
- Life + dédié à l'environnement pour chaque individu impliqué.

Présentation de vidéos

Les participants de chaque pays ont présenté des vidéos sur les projets réalisés par leur pays sur le tourisme, les différentes aires protégées situées dans leur pays, l'amélioration de leur secteur touristique, les programmes locaux et internationaux et les discours de personnalités influentes sur le tourisme. Voici quelques-unes des vidéos présentées :

- « L'Amazonie pour tous » par la Guyane
- « Des parcs sains, des gens en bonne santé » par la Colombie
- « Histoires orales d'ACT » par le Suriname

Excursion sur le lac

Les participants ont embarqués sur deux bateaux pour faire une visite des zones humides de Bigi Pan. Celles-ci abritent une grande variété de poissons et d'oiseaux. Chaque membre de l'atelier a eu la chance de constater la splendeur et la beauté de l'aire protégée du Suriname.



Participants dans la zone humide



Coucher du soleil à Bigi Pan



Oiseaux dans les zones humides

Observations finales

Un bref examen des activités réalisées dans le cadre de l'atelier axé sur les objectifs, les stratégies, les défis, les solutions et les expériences partagées a été mené. M. Arnaud Anselin a remercié les participants, l'équipe de Bigi Pan et la coordinatrice pour avoir fait du 3^e atelier un succès. M. Claude Suzanon a également remercié chaque membre et participant et les a invités à rester en contact afin d'apporter des changements grâce au réseautage.

Programme de l'événement



Atelier régional de RENFORESAP sur le développement de l'écotourisme dans les aires protégées des Guyanes

Bigi Pan, Nieuw Nickerie, Suriname

19 au 21 novembre 2019

Objectif de l'atelier :

Améliorer la gestion des aires protégées à travers le partage des meilleures pratiques et expériences entre les parties prenantes et les communautés

Résultats escomptés :

Contribuer à un plan d'action pour le développement de l'écotourisme dans les aires protégées des Guyanes et identifier les opportunités de coopération

1^{ER} JOUR : mardi 19 novembre 2019

8 h 30 – 9 h 00

Inscription

9 h 00 – 9 h 20

Allocution de bienvenue et remarques liminaires

Suriname :

1. Mme Joyce Toelsie, représentante du commissaire de district de Nickerie
2. Mme Faridy Lila, secrétaire permanente adjointe au Ministère du tourisme
3. Mme Kaminie Tajib, conseillère juridique auprès du Ministère de la planification spatiale

	<p>Guyana :</p> <p>4. Mme Raquel Thomas, présidente du conseil d'administration de la Commission des aires protégées</p> <p>5. Mme Denise Fraser, commissaire à la Commission des aires protégées</p> <p>Guyane :</p> <p>6. M. Claude Suzanon, président du Parc amazonien de Guyane</p>
9 h 20 – 9 h 30	Présentation du projet RENFORESAP et aperçu de l'atelier
9 h 30 – 9 h 50	Allocution du représentant d'Akira Group
9 h 50 – 10 h 20	<p>Faire connaissance avec les participants et logistique de l'atelier</p> <ul style="list-style-type: none"> - Qui êtes-vous ? - Que faites-vous ? - Une expérience touristique préférée
10 h 20 – 10 h 35	PAUSE
10 h 35 – 11 h 35	<p>Aires protégées et développement de l'écotourisme - Perspectives par pays (Guyanes)</p> <p><i>Mme Damila Williams du Suriname, Mme Denise Fraser de la Guyane, Mme Viviane Ng Kon Tia + M. Loïc Massue + M. Laurent Garnier de la Guyane</i></p>
11 h 35 – 12 h 00	<p>Comment intégrer l'écotourisme dans les politiques et pratiques liées aux aires protégées ?</p> <p><i>Mme Carolina Gonzales de Colombie</i></p>
12 h 00 – 13 h 30	DÉJEUNER
13 h 30 – 14 h 45	<p>Comment l'écotourisme dans les aires protégées peut-il contribuer à des moyens de subsistance durables pour les communautés locales ? - Meilleures pratiques et expériences des pays du plateau des Guyanes</p> <p><i>Suriname : Mme Katia Delvoye</i></p> <p><i>Guyane : Mme Leïca Desire, M. Laurent Garnier, Mme Elisabeth Wilicki</i></p> <p><i>Guyana : Mme Jacqueline Allicock, Mme Dayne Fredericks.</i></p>
14 h 45 – 15 h 00	PAUSE
15 h 00 – 16 h 30	<p>Discussion de groupe sur le thème :</p> <p>Écotourisme communautaire lié aux aires protégées des Guyanes - Comment assurer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>une implication significative des communautés</i> - <i>le partage des avantages (pour l'ensemble de la communauté)</i>

	<p>- <i>la gestion des visiteurs (en termes de quantité également)</i></p> <p>- <i>la relation touriste-habitant : comportements, droits à l'image, vie privée</i></p>
16 h 30	FIN DU 1^{ER} JOUR
2^E JOUR : mercredi 20 novembre 2019	
8 h 30 – 9 h 00	Inscription
9 h 00 – 10 h 15	<p>Table ronde sur le thème :</p> <p>Comment répondre au besoin en opérateurs plus qualifiés dans le domaine du tourisme de manière compatible avec la conservation durable ?</p> <p>Brève présentation du Pérou par Kiara Julca suivie de discussions</p> <p>Suriname : Mme Santoscha Lachman</p> <p>Guyane : Mmes Lucie Mato et Leïca Desire</p> <p>Guyana : MM. Kamul Bash et Marcus Atkinson</p>
10 h 15 – 10 h 45	PAUSE
10 h 45 – 12 h 00	<p>Discussion de groupe sur le thème :</p> <p>Les défis liés à l'éloignement des aires protégées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - accès limité aux installations de réseaux et aux services publics - coût élevé du transport - inaccessibilité aux territoires et - attraction unique des territoires <p>=> PROBLÈMES, SOLUTIONS, OPPORTUNITÉS DE COOPÉRATION</p>
12 h 00 – 13 h 15	DÉJEUNER
13 h 15 -14 h 45	<p>Table ronde sur le thème :</p> <p>Impacts des incursions légales et illégales sur le développement de l'écotourisme dans les aires protégées des Guyanes (exploitation minière, chasse et exploitation forestière, etc.)</p>
14 h 45 – 15 h 00	PAUSE
15 h 00 – 16 h 30	Solutions aux défis rencontrés dans le développement de l'écotourisme dans les aires protégées des Guyanes - Partage d'expériences des pays du plateau des Guyanes
16 h 30	FIN DU 2^E JOUR

3^E JOUR : jeudi 21 novembre 2019	
8 h 30 – 9 h 00	Inscription
9 h 00 – 10 h 15	Brève présentation suivie d'une table ronde : Comment améliorer la portée du tourisme et explorer d'autres formes de tourisme dans et autour des aires protégées telles que le tourisme éducatif/lié à la recherche/de conservation ?
10 h 15 – 11 h 45	Discussion de groupe sur le thème : Partenariats pour le développement durable du tourisme dans les aires protégées et l'élaboration de plans d'affaires axés sur l'écotourisme pour les aires protégées Opportunités de réseautage <ul style="list-style-type: none"> • Opportunités de coopération et de partage d'expériences/meilleures pratiques • Recommandations d'actions à court et à long terme • Source de financement (connue ou perçue)
11 h 45 – 12 h 15	Présentations de vidéos
12 h 15 – 13 h 30	DÉJEUNER
14 h 00 – 18 h 00	Excursion sur le lac
Heure à déterminer	Observations finales et conclusion

Trombinoscope



TROMBINOSCOPE • WHO'S WHO • FOTO PAGINA

Ecotourism Development in the Protected Areas of the Guianas
Développement de l'écotourisme dans les aires protégées des Guyanes
 Suriname, Nickerie, Bigi Pan - 18-21th november 2019



Sevahnee PYNEEANDY
 RENFORESAP coordinator
 renforesap@guyane-parcnational.fr
 renforesap.com



Moonique Williamson
 Rapporteur

PARTENAIRES RENFORESAP



Odacy Davis
 Deputy Commissioner
 Protected Areas Commission



Claude Suzanon
 President du Parc
 amazonien de Guyane



Arnaud Anselin
 Deputy Director Parc
 amazonien de Guyane



Denise Fraser
 Commissioner
 Protected Areas Commission



Kamnie Tajib-Rakimoen
 Policy Advisor/Lawyer
 Ministry Spatial Planning, Land &
 Forest Management, Suriname



Patricia Van Aerde
 Interpreter
 English-Dutch



Catherine Guigui
 Interpreter
 French-English

Colombia



Carolina Gonzales
 Ecology and Social Policy
 Division of National Parks Colombia

Peru



Kiara Julca
 Specialist of the Functional Operating
 Unit of Tourism Management
 SERANP



Who's Who • Trombinoscope • Foto pagina

*Ecotourism Development in the Protected Areas of the Guianas
Développement de l'écotourisme dans les aires protégées des Guyanes
Suriname. Nickerie, Bigi Pan - 18-21th november 2019*

Délégation du Suriname



Santoesha Lachman
PR Coordinator
Ministry of Trade, Industry and Tourism



Joyce Toelsie
Ajunct District Secretary
Nickerie
Ministry of Regional Development



Nadia Ashruf
Legal Department
Ministry of Trade, Industry and Tourism



Katia Delvoye
Regional Coordinator
South East
Amazon Conservation Team



Faridy Lila
Permanent Deputy
Secretary Tourism
Ministry of Trade, Industry and Tourism



Roy Ho Tsoi
Chef Nature Conservation
Paramaribo
Ministry of Spatial Planning, Land & Forest Management



Sebastiaan Spek
Repr MUMA North
Commewijne
Cluster Commewijne



Ronnie Mangoentaroeno
Game Warden/Acting
Administrator BIGI PAN
MUMA
Ministry of Spatial Planning, Land & Forest Management



Damilla Williams
Resort Administrator
Forest Research/Sub
Directorate Forest
Management
Ministry of Spatial Planning, Land & Forest Management



Ashok Pherai
Chef Education
Ministry of Spatial Planning, Land & Forest Management



Vincent Esajas
Chief PA Administrator Nature
Conservation Paramaribo
Ministry of Spatial Planning, Land & Forest Management



Amarnath Jagessar
Nature Conservation Division
Nickerie
Ministry of Spatial Planning, Land & Forest Management



Rudewan Sowikromo
Education
Ministry of Spatial Planning, Land & Forest Management



Jonathan Tilborg
Sound Engineer



Tarmilan Kasidi
Lodge Owner Albatros
Tours BIGI PAN MUMA



Pawiroredjo Rudi
Rep Lodge Owner Mantje's
Tours BIGI PAN MUMA



Stephanie Kramawitana
Lodge Owner Stephanie's
Tours BIGI PAN MUMA



Sylvia Ang
Lodge Owner Akira Nature
Resort BIGI PAN MUMA



Jeffrey Jong Tjien Fa
Lodge Owner Akira Nature
Resort BIGI PAN MUMA



Who's Who • Trombinoscope • Foto pagina

*Ecotourism Development in the Protected Areas of the Guianas
Développement de l'écotourisme dans les aires protégées des Guyanes
Suriname. Nickerie, Bigi Pan - 18-21th november 2019*

Délégation de la Guyane



Loïc Massue
*Officer in charge
of Tourism - Amazonian
Park*



Lucie Mato
*Project Officer
Coastline Conservation
Authority*



Laurent Garnier
*Conservation Officer at
Amana Reserve
Natural Regional Park
of French Guiana*



Claudia Berthier
*Multimedia Project
Manager
Amazonian Park*



Thibaut Foch
*Conservation Officer at
Mont Grand Matoury
Reserve National Office
for Forestry*



Viviane Ng Kon Tia
*Officer in charge of the
Observatory for tourism
and training
Tourism Committee of
French Guiana*



Elisabeth Wilicki
*Officer in charge of
Sustainable Development
Territorial Collectivity of
French Guiana*



Michel Aloiké
*Tour operators in the
upper Maroni
Envie d'aventures
amazoniennes*



Severine Champetier
*Officer in charge
Municipality of
Papaïchton*



Leïca Desire
*Officer in charge of the
development of solidarity
tourism
Association Peuple en
Harmonie*



Milena Valbuena
*Officer in Charge of
Suriname-Guyana Office
Agence Française de
Développement*



Cédric Berton
*Officer-
European Affairs Office
in French Guiana*



Who's Who • Trombinoscope • Foto pagina

*Ecotourism Development in the Protected Areas of the Guianas
Développement de l'écotourisme dans les aires protégées des Guyanes
Suriname, Nickerie, Bigi Pan - 18-21th november 2019*

Délégation du Guyana



Dr. Raquel Thomas-Caesar
Director, Resource Management & Training/
Chairman of PAC Board
Protected Areas Commission & Iwokrama International



Shenera Sam
Lecturer tourism
University of Guyana



Nikita Urquhart
Logistical Officer
Protected Areas Commission



Derissa David
Ranger & Project Assistant
Protected Areas Commission



Osrick August
Accounts Clerk
(+Toursim Bookings)
Protected Areas Commission



Kamrul Baksh
Senior Officer of Product Development and Certification
Guyana Tourism Authority



Michael Patterson
Tourism Manager
Iwokrama River Lodge



Jacqueline Allicock
Toshao - Surama &
Chairman of North Rupununi District Development Board (NRDDB)
Surama Village & NRDDB near to Iwokrama



Edward Mc Garrell
Toshao
Chenapau Village near to Kaieteur National Park



Dayne Fredericks
...
Warapoka Village near to Shell Beach Protected Area



James Atkinson
Secretary, Santa Rosa Village Tourism Committee
Santa Rosa Village near to Shell Beach Protected Area



Alphonso King
Tourism coordinator
NRDDB / BHI

Liste des participants

Pays	Nom	Coordonnées	Profession	Institution
Guyane	Claude Suzanon	claudesuzanon@wanadoo.fr	Président	Parc amazonien de Guyane
	Arnaud Anselin	en-aanselin@guyane-parcnational.fr	Directeur adjoint	
	Loïc Massue	loic.massue@guyane-parcnational.fr	Chargé de mission tourisme	
	Claudia Berthier	claudia.berthier@guyane-parcnational.fr	Chargée de communication	
	Lucie Mato	L.MATO@conservatoire-du-littoral.fr	Chargée de projet	Conservatoire du littoral
	Laurent Garnier	l.garnier.pnrg@gmail.com	Chargé de conservation à la réserve de l'Amana	Parc naturel régional de Guyane
	Thibaut Foch	thibaut.foch@onf.fr	Conservateur de la réserve du Mont Grand Matoury	Office National des Forêts
	Viviane Ng Kon Tia	viviane.ngkontia@guyane-amazone.fr	Chargée de l'Observatoire touristique et formation	Comité du tourisme de Guyane
	Elisabeth Wilicki	Elisabeth.WILICKI@ctguyane.fr	Chargée du développement durable	Collectivité territoriale de Guyane
Michel Aloike		Tour-opérateurs du Haut-Maroni (territoire du PAG)		
Guyane	Severine Champetier	s.champetier@papaichton.fr	Responsable en charge	Commune de Papaïchton
	Leïca Desire	voyagenharmonie@gmail.com	Chargée de mission Développement du tourisme solidaire	Association Peupl'en Harmonie (Association)
	Milena Valbuena	valbuenam@afd.fr	Représentante de l'AFD pour le Suriname et le Guyana	Agence Française de Développement

	Cédric Berton	cedric.berton@ctguyane.fr	Responsable	Pôle Affaires Européennes en Guyane
	Catherine Guigui	cmguigui2@gmail.com	Interprète français-anglais	
Guyana	Raquel Thomas-Caesar	rthomas@iwokrama.org	Directrice, Gestion des ressources et formation / Présidente du conseil d'administration de la CAP	CAP & Iwokrama International
	Denise Fraser	denisef.pac@gmail.com	Commissaire	Commission des aires protégées
	Odacy Davis	odavis.pac@gmail.com	Commissaire adjointe	
	Derissa David	derissad.pac@gmail.com	Garde forestier et assistant de projet	
	Sheenera Sam	shenera.sam@uog.edu.gy	Responsable technique, engagement et sensibilisation communautaires	
	Nikita Urquhart	nikita.u.pac@gmail.com	Responsable logistique	
	Osrick August	oaugust92pac@gmail.com	Comptable (+ réservations touristiques)	
	Kamrul Baksh	kamrul@guyanaturism.com	Responsable en chef du développement de produits et de la certification	
Guyana	Michael Patterson	mpatterson@iwokrama.org	Responsable Tourisme	Iwokrama River Lodge
	Jacqueline Allcock	jacquelineallcock@gmail.com	Toshao - Surama et président du conseil de développement du district de Rupununi Nord	Village de Surama & CDDRN près d'Iwokrama
	Edward Mc Garrell	edwardmccgarrell123@gmail.com	Toshao	Village de Chenapau à proximité du parc national de Kaieteur
	Dayne Fredericks	dane.fredericks92@gmail.com		Village de Warapoka à proximité de l'aire

				protégée de Shell Beach
	James Atkinson	marcusatkinson111@gmail.com	Secrétaire, Comité du tourisme du village de Santa Rosa	Village de Santa Rosa à proximité de l'aire protégée de Shell Beach
	Moonique Williamson	mooniquew9@gmail.com	Rapporteur	
Suriname	Joyce Toelsie	Joyce16toelsie@gmail.com	Inspecteur -Secrétaire du district de Nickerie	Ministère du développement régional
	Faridy Lila	faridy.lila@minhi.gov.sr	Secrétaire permanente adjointe au tourisme	Ministère du commerce, de l'industrie et du tourisme
	Nadia Ashruf	nadiafarshana@gmail.com	Service juridique	
	Santoesha Lachman	santoesha.lachman@gmail.com	Coordinatrice des relations publiques	
	Sebastian Spek	info@warappakreek.com	Représentant MUMA Commewijne du Nord	Groupe de Commewijne
	Kaminie Tajib	kaminietajib@gmail.com	Conseillère juridique/avocate	Ministère de la Planification Spatiale, de la Gestion des ressources terrestres et forestières
	Damilla Williams	damiew1996@gmail.com	Administrateur du centre de recherche forestière / Sous-direction de la gestion forestière	
Suriname	Rudewan Sowikromo	rsowikromo@gmail.com	Éducateur	
	Roy Ho Tsoi	rhotsoi@gmail.com	Chef Nature Conservation Paramaribo	
	Vincent Esajas	tafrabergi@gmail.com	Chef AP Administrateur Nature Conservation Paramaribo	
	Ronnie Mangoentaroeno	mangoenbombel72@gmail.com	Garde-chasse/Administrateur intérimaire MUMA de BIGI PAN	
	Ashokkoemar Pherai	nbvoorlichting@gmail.com	Éducateur en chef	

	Amernath Jagessar	faya_nitin@hotmail.com	Division Nature Conservation Nickerie	
	Katia Delvoye	k.delvoye@act-suriname.org	Responsable de la gouvernance interne	Amazon Conservation Team
	Patricia Van Aerde	patsy@sr.net	Interprète anglais-néerlandais	
REDPARQUES	Carolina Gonzales	carogodel@gmail.com	Écologie et politique sociale	Division des parcs nationaux de Colombie
	Kiara Julca	kjulca@sernanp.gob.pe	Spécialiste de l'Unité opérationnelle fonctionnelle de gestion du tourisme	SERNANP - Pérou